



Depuis le début de l'année **le gouvernement croule sous le feu croisé des critiques**. Elus et entités politiques, représentant de la communauté internationale, organisations de la société civile, groupements patronaux, n'ont cessé de dénoncer son inefficacité. Les bruits annonçant un changement de gouvernement sont récurrents mais pour nombre d'observateurs le remaniement tant évoqué pourrait être différé afin de ne pas ternir l'image de la Grande île et donner l'impression aux partenaires que la stabilité politique n'est pas acquise, alors que 2016 sera une année exceptionnellement riche en rendez-vous internationaux pour Madagascar. Le divorce semble pourtant consommé entre le chef de l'Etat et son premier ministre mais ce dernier ne manque pas une occasion d'affirmer qu'il ne démissionnera pas.

Le **bureau permanent de l'Assemblée nationale**, accusé de mauvaise gestion financière et de détournements, continue de provoquer la grogne des élus. Des initiatives ont été prises en vue d'obtenir sa destitution. Le conseil des ministres a adopté des textes limitant les prétentions financières des députés et les « *avantages* » auxquels ils prétendent.

Marc Ravalomanana, vice-président laïc de l'Eglise FJKM et fort de la délégation de pouvoir qui lui a été octroyée après la « *suspension* » du pasteur Lala Rasendrasasina, se retrouve en première ligne dans un **conflit opposant l'Eglise protestante à l'IEP et à son directeur, Davida Rajaon**, que l'ancien président avait fait condamner pour « *détournement de fonds* » lorsqu'il avait été nommé à la tête du FID. Le conflit porte sur la révision du bail des locaux occupés par l'IEP et dont la FJKM est propriétaire.

Marc Ravalomanana annonce officiellement sa candidature à la présidentielle de 2018. Une annonce faite lors de sa rencontre avec une mission électorale du Pnud. L'ancien président tient ainsi à faire savoir qu'il faudra compter sur lui en 2018, en prévenant d'éventuelles velléités de le mettre de nouveau sur la touche. Andry Rajoelina a déjà fait savoir qu'il sera lui aussi sur les rangs. En 2018, par ailleurs, il est fort à parier qu'il faudra compter sur le chef de l'Etat sortant, candidat de substitution d'Andry Rajoelina, considéré désormais par ce dernier comme un traître à sa cause. La presse évoque à nouveau la possible alliance de circonstance entre les formations politiques TIM et Mapar, pour faire face à la tendance hégémonique du nouveau parti présidentiel HVM. Dans l'attente de ces échéances, Marc Ravalomanana est omniprésent dans la capitale, où il exerce la fonction de coach de son épouse, première magistrate de la ville.

Plus d'une dizaine de micro-partis se sont déclarés **opposants auprès du ministère de l'intérieur** mais ils sont pour la plupart sans élus. La seule personnalité notable qui se soit déclarée opposante est Saraha Georget Rabeharisoa, présidente du nouveau parti libéral démocrate (PLD), membres de l'Armada pro-Rajoelina, fondatrice de l'ancien parti Vert et ancienne candidate à la présidence de la République.

La Gazette croit savoir que le ministère chargé de l'aménagement du territoire et des projets présidentiels aurait signé **un contrat avec la communauté musulmane pour l'octroi de 2 000 parcelles de terrain**. Le quotidien demande que la transparence soit faite sur cette opération.

La corruption affecterait la **désignation du représentant de la société civile au sein du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDD)**. Les rivalités internes à la société civile seraient exacerbées par l'intervention d'hommes politiques qui tenteraient de placer leurs protégés. La société civile réclame le réexamen des dossiers de tous les candidats, en collaboration avec le Bianco et le CSI. Pour calmer le jeu, la commission de sélection a été suspendue par le ministère de la communication et des relations avec les institutions.

Le KMF/CNOE et le SeFaFi critiquent le projet de nomination des chefs fokontany par les chefs de district. Dans la hiérarchie des circonscriptions, le maire élu risque en effet d'être entouré, en amont et en aval, d'hommes qui vont servir le pouvoir et ses intérêts politiques. Le SeFaFi estime que pour l'heure les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) restent des coquilles vides, qui ne disposent que d'un budget « *octroyé* » par le pouvoir central et qui n'ont ni légitimité populaire ni autonomie institutionnelle.

Le mandat de 3 ans de l'équipe du général Sylvain Rabotoarison au sein **Conseil de réconciliation malgache (FFM)** a pris fin. Le comité d'experts chargé de l'élaboration des textes et structures qui doivent lui succéder travaille depuis plusieurs mois, sans avoir encore abouti.

Selon le président de la République, **aucun calendrier n'est encore prévu pour la mise en place de la HCJ**. L'absence de cette institution a pourtant déjà coûté une part des aides européennes à Madagascar, note

L'Express. Plusieurs analystes s'accordent à considérer pourtant qu'une HCJ opérationnelle contribuerait fortement à la stabilité politique.

Le KMF/CNOE doute que les **élections régionales** envisagées pour le mois de juin se déroulent dans des conditions plus favorables que les sénatoriales. L'organisation, déplore que ses recommandations soient restées lettre morte. Le décret de convocation du collège électoral tarde à être signé, ce qui pourrait conduire à un report de calendrier.

Le fils du président, Matthieu Rajaonarimampianina, a été mis en cause dans une mystérieuse fusillade née d'un litige foncier sur une exploitation de cristal de roche près d'Anjozorobe. L'affaire a rapidement pris des proportions et viré à la surenchère politique, avec des relents de conflit tribal. La famille de la prétendue victime a finalement annoncé que des « *arrangements* » avaient été conclus pour mettre un terme à cette affaire qui demeure fort nébuleuse et risque fort de le rester...

La **célébration de l'insurrection populaire du 29 mars 1947** a été troublée par des échauffourées entre les forces de l'ordre et une délégation du Mapar d'Andry Rajoelina, conduite par le sénateur Lylison René de Roland, ancien, colonel de gendarmerie, co-directeur de la FIS durant la Transition. Pour certains observateurs, la démonstration de force de du sénateur annonce des jours difficiles pour le pouvoir.

Le président comorien apporte son soutien à la rétrocession des îles Eparses, faisant le rapprochement avec sa revendication de rattachement de Mayotte à l'Union des Comores. Les Russes ont déjà annoncé leur soutien à la démarche malgache et Didier Ratsiraka a rappelé que les Nations unies se sont prononcées en décembre 1979 en faveur de la souveraineté malgache sur ces îlots. La SG de l'OIF, en visite à Madagascar pour la préparation du Sommet de la Francophonie, laisse entendre que des pourparlers sont en cours entre les deux pays.



La secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, s'est rendue à Madagascar pour la préparation du Sommet de novembre. Elle s'est attachée à répliquer aux détracteurs de cette manifestation, qui mettent en avant un contexte socio-économique particulièrement difficile. Elle soutient que le Sommet sera l'occasion de faire valoir l'attractivité de Madagascar et fait appel à un vigoureux élan national pour faire de ce rendez-vous une réussite. Les défis à relever restent importants. L'État doit parvenir à convaincre l'opinion qu'un sommet réussi aura des retombées pour le plus grand nombre et non pour une frange d'affairistes, comme l'écrivait récemment le SeFaFi. Des interrogations subsistent quant à la réalisation dans les délais des équipements et infrastructures indispensables. La question de la sécurité du Sommet et de la prévention du terrorisme a également été au centre des préoccupations.

L'ambassade des États-Unis déplore l'inertie de l'État dans les affaires ayant trait aux droits de l'homme, à la lutte contre les trafics illicites et à la corruption. « *Il y a des lignes que les bailleurs ne peuvent pas franchir* », prévient l'un des ses porte-paroles. Les États-Unis reviennent sur l'affaire du leader étudiant Jean-Pierre Randrianamboarina qui a subi des violences de la part de l'Emmo/reg il y a six mois. Ils réclament que les promesses de respect de l'État de droit soient suivies d'effet.

Une **convention entre Madagascar et l'Arabie Saoudite pour la migration de travailleurs** est en cours d'élaboration. Le Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains annonce que l'envoi de travailleurs domestiques en Arabie Saoudite, suspendu officiellement depuis 2012, sera de nouveau autorisé. Le ministre de la fonction publique et des lois sociales avait annoncé quelques jours auparavant, à l'occasion de la Journée de la femme, que l'activité des agences de placement en direction des pays du Golfe restait suspendue. Seuls sont admis les envois de main d'œuvre à destination de Maurice, des Seychelles et de Hong Kong. Le syndicat des professionnels diplômés en travail social a comptabilisé, rappelle-t-on, **une quarantaine de ressortissants malgaches décédés dans les pays du Golfe et au Liban, entre 2009 et 2014**, dont une grande majorité de femmes.

Quelques centaines de femmes réunies au sein de l'**association des victimes de la traite** réclament une plus grande implication de l'Etat dans la prise en charge et la défense des victimes. 16 cas de traite ont donné lieu à des poursuites en 2015, cinq peines d'emprisonnement ont été prononcées. La SADC procède à la mise en place d'une base de données sur la traite des personnes dans les pays membres, en partenariat avec l'Unicef et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

L'UE affiche sa détermination à faciliter l'organisation de la présidentielle de 2018. Les recommandations techniques formulées pour le scrutin de 2013 font actuellement l'objet d'un réexamen. Une délégation de la division assistance électorale du PNUD est en mission à Madagascar avec pour objectif d'identifier les modalités d'aide des Nations unies en vue de la mise en place d'un nouveau Pacem, qui devrait couvrir la période allant jusqu'à la présidentielle de 2018.

La banalisation de la prostitution de mineures se confirme, en lien avec la démocratisation de l'accès à Internet et aux réseaux sociaux. Une proposition préoccupante de jeunes filles adopte des comportements qualifiés de « *pré-prostitutionnels* ». L'ONG Ecpat France Madagascar lance une grande campagne de sensibilisation auprès des jeunes, des parents et des autorités.



Newsmada - 12/03/16

Pour tenter de lutter contre les bandes armées responsables du climat d'insécurité qui frappe les zones rurales, tout en prévenant les dérapages dénoncés dans le cadre des opérations « *Tandroka* » puis « *Fahalemana* », une « **unité spéciale anti-dahalo** » est mise en place au sein de la gendarmerie. Elle est basée à Betroka, dans le Sud. Une première vague de commandos a quitté la capitale.

La presse continue de se faire l'écho **d'attaques de villages par d'importantes bandes armées**, faisant de nombreuses victimes parmi les forces de l'ordre et les villageois engagés dans la poursuite des malfaiteurs, souvent retranchés dans des zones isolées et inaccessibles.

On continue d'assister à **la banalisation d'actes de vindicte populaire et des lynchages publics** que le général Anthony Rakotoarison, responsable de la communication de la gendarmerie nationale, explique par la perte de confiance de la population dans la justice. Le palais de justice de Maroantsetra a été saccagé par 800 manifestants opposés à la tenue d'un jugement. Les émeutiers ont obtenu la remise en liberté de la personne incriminée et les auteurs des actes de vandalisme n'ont pas été inquiétés. Le débat sur le **rétablissement de la peine de mort** est périodiquement relancé par certains médias qui considèrent que la non-application de la peine capitale ouvre la voie aux exécutions extrajudiciaires et aux vindictes populaires.

Suite à diverses affaires mettant gravement en cause le fonctionnement de la justice, la ministre a annoncé la création d'un « **comité des sages** » qui aura une mission de médiation avec les usagers. Elle annonce également la mise en place d'une « **direction générale de contrôle** » au sein de son département. La presse constate que nombre d'annonces d'enquêtes sur des dossiers brûlants ne sont pas suivies d'effet. « *Un subterfuge mis en avant par le pouvoir pour faire taire les polémiques* », écrit *L'Express*.

L'enquête sur **l'affaire du double rapt d'adolescents au mois de novembre à Toamasina**, sur fond de trafics de bois de rose et de corruption de la justice, semble s'enliser. 21 suspects ont été placés en détention provisoire, dont un magistrat, mais l'enquête semble au point mort. Depuis ces événements la ville est en effervescence et le sentiment d'insécurité généralisé. Trois journalistes ont été poursuivis pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles par le père des adolescents kidnappés. Bénéficiant d'une liberté provisoire, leur procès est annoncé pour le mois d'avril.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats constate que les clients se font rares en raison de la corruption. Les justiciables préfèrent « *traiter* » directement avec les magistrats au lieu faire appel au service d'avocats. Les « *rabatteurs* » sont omniprésents dans les parages des juridictions.

A l'occasion de sa visite officielle à Maurice, le président de la République a rappelé que **la sécurité et la stabilité politique figurent parmi les exigences des bailleurs de fonds**. « *La restauration de la paix sociale et de la stabilité politique se trouve parmi les préoccupations majeures du régime* », a-t-il souligné. 1 200 élèves-gendarmes seront recrutés en 2016, soit plus de deux fois le nombre de paramédicaux à embaucher par le ministère de la santé, fait-on observer. Le ratio de gendarmes par habitant serait très inférieur aux normes internationales mais

nombre de gendarmes seraient en position de détachement dans diverses institutions et ne participeraient pas à la sécurisation des populations...

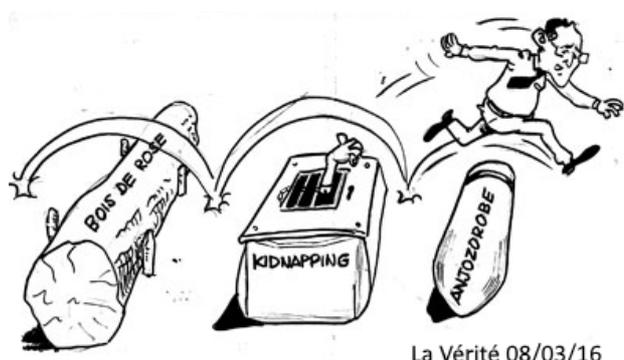
La conjoncture internationale et l'expansion du mouvement djihadiste commencent à préoccuper les autorités qui s'interrogent sur la capacité de la Grande île à faire face à ces situations. Les Etats unis exercent une vigilance accrue. Des médias mettent en doute sur la sécurité de l'aéroport d'Ivato, avec l'ouverture de ligne vers l'Afrique de l'Est, le Moyen Orient et les pays du Golfe. Des trafics d'armes auraient été repérés au nord de Madagascar, dans l'océan Indien, par la force navale internationale qui lutte contre la piraterie et le terrorisme dans la région.

Des soupçons de corruption entachent le recrutement des 1 200 gendarmes intervenu en 2015. Le Bianco a ouvert une enquête sur l'organisation du **concours de recrutement d'élèves agents pénitentiaires**. *La Gazette* dénonce la corruption qui sévirait dans les procédures d'avancement dans l'administration et dans l'armée. Le bureau permanent du **Sénat** nouvellement élu entend engager l'assainissement des personnels à son service. 700 salariés, dont une bonne partie serait sous-employée ou ne répondrait plus aux convocations. Il a engagé la chasse aux faux diplômes qui ont permis à leurs titulaires d'occuper des fonctions auxquelles ils ne pouvaient prétendre. Presque deux ans après leur investiture, **seuls 82 députés sur 151 ont procédé à une déclaration de patrimoine** auprès de la HCC.

Les ministères de l'éducation et de la santé ne disposent pas des ressources nécessaires pour effectuer les investissements répondant aux besoins vitaux de la population. Sur les 5 dernières années, l'essentiel de leur budget a été consacré à la solde de leurs fonctionnaires. Le niveau de l'éducation régresse depuis 20 ans. La Banque mondiale et le l'Unicef poussent le gouvernement à optimiser les dépenses publiques pour répondre aux besoins des populations, principalement des plus vulnérables.

Une sous-évaluation de la prévalence du VIH/Sida fait craindre une explosion de l'épidémie, selon le prix Nobel de médecine, découvreur du virus, de passage à Madagascar. Si rien n'est fait, l'épidémie explosera d'ici quelques années, comme cela s'est produit dans des pays d'Afrique, redoute-t-il. Une importante campagne de **vaccination anti-poliomyélite** a été lancée mais les responsables sanitaires ont eu du mal à convaincre. Les écoles catholiques ont refusé de faire vacciner leurs élèves. Madagascar est classé par l'OMS comme étant un pays vulnérable au **virus Zika**. Le ministère de la santé prépare un plan d'action pour faire face à une éventuelle arrivée de l'épidémie. Une campagne de sensibilisation est lancée auprès des élèves, dès le primaire, sur les dangers des **grossesses** et des **mariages précoces**. L'ONG Marie Stopes Madagascar et le ministère de l'éducation se disant alarmés par la situation. Selon l'Unicef, la Grande île est à la quatrième dernière place des pays en retard en matière **d'accès à l'hygiène et à l'assainissement**, avec un taux d'accès de 15 % en milieu rural. Elle se trouve également parmi les 6 pays où la majorité de la population - 66 % - n'a pas accès à l'eau potable. 800 millions de dollars seraient nécessaires pour atteindre l'objectif d'un taux d'accès à l'eau potable de 68 % d'ici 2019.

Quatre **vedettes rapides** ont été offertes par la Banque mondiale au ministère de l'environnement, des forêts et de la mer pour contribuer à combler l'insuffisance de moyens dans la lutte contre les trafics des ressources naturelles. Elles devraient permettre aux ministères de l'environnement, de la défense nationale, et à la gendarmerie d'agir rapidement sur la base d'informations reçues du Centre de fusion des informations maritimes qui vient de s'installer à Antananarivo.



L'annonce par Singapour de la **réouverture du procès portant sur les 30 000 rondins de bois de rose saisis en 2014** a relancé les débats sur la question de savoir quels sont les hauts responsables qui ont pu délivrer l'autorisation d'exportation de cette importante cargaison, en violation de l'embargo imposé par la Cites. L'ancien premier ministre de la Transition, Jean Omer Beriziky, réclame l'ouverture d'une enquête approfondie. L'actuel ministre de l'élevage, ex-ministre de l'environnement de la Transition, est accusé de complicité dans cette affaire. Le ministre de l'environnement évoque des **négociations diplomatiques** engagées avec la Tanzanie, le Kenya, le Sri Lanka et Maurice sur le devenir des bois précieux saisis dans ces

pays.

La société civile attend avec impatience le décret d'application portant **création de la chaîne spéciale bois de rose** qui lui permettrait de poursuivre des personnalités actuellement intouchables. Adoptée par les députés lors de la session extraordinaire de décembre 2015, la mise en place de cette juridiction est en stand-by.

Les ruées vers l'or et les pierres précieuses préoccupent les autorités. Les exploitations illicites se multiplient, jusque dans le périmètre de certains parcs nationaux. Une exportation illégale d'or a pu être déjouée. Des ressortissants sri-lankais s'apprêtaient à embarquer sur un vol à destination de Nairobi, plate tournante de trafics qui semble généralement converger par la suite vers Dubaï.

Des tentatives d'exportation illégale de reptiles, de tortues et de coraux noirs protégées alimentent encore la chronique. L'Asie reste la destination privilégiée de ces trafics. Une organisation maffieuse aurait la mainmise sur les exportations de **crabes de mangrove**, qui font l'objet d'une surexploitation.

Un vraquier panaméen, chargé de 160 000 tonnes de charbon et de 2 500 tonnes de carburant s'est échoué à Faux Cap, à l'extrémité sud de la Grande île. **La pollution par les poussières de charbon menace un sanctuaire d'espèces endémiques.**

Le gouvernement fait état de **l'aggravation de l'insécurité alimentaire**, de la malnutrition et de l'insuffisance des ressources disponibles dans le Sud, notamment dans sept districts où plus d'un million d'habitants sont touchés. Il a décrété l'état de sinistre et s'est résolu à faire appel à l'aide internationale.



Le représentant du FMI annonce que l'institution sera plus attentive aux actions menées contre la corruption. L'institution entend apporter sa contribution à la mise en place de la bonne gouvernance en faisant appel à son expertise internationale, au niveau notamment de la douane, des impôts et des entreprises publiques. Sa récente mission destinée à statuer sur l'attribution à Madagascar de la Facilité élargie de crédit (FEC) fait état de progrès notables mais note que « *d'importants défis restent à relever* ». Le programme de référence, objet de l'évaluation, avait notamment pour but de renforcer les recettes fiscales à travers une lutte plus efficace contre les fraudes, l'élimination de certaines exonérations et les efforts menés pour réduire le secteur informel. Le FMI avait également suggéré l'abandon de subventions

inefficaces aux carburants et aux entreprises publiques comme la Jirama et Air Madagascar. Le ministre des finances a fait savoir que la lutte contre les sociétés qui ne paient pas leurs impôts sera réactivée.

Madagascar est en train de revoir ses accords-cadres de coopération bilatérale. La mise à jour de l'accord franco-malgache a été évoquée lors d'un entretien du chef de la diplomatie avec son homologue français. L'accord-cadre entre Madagascar et La Réunion, signé en 2008, devrait faire l'objet d'une mise à jour. Il en va de même pour les accords conclus avec l'Union des Comores et Maurice.

Le Japon confirme son intention de financer l'extension du port de Toamasina. Les préparatifs techniques s'achèvent. L'ambassadeur révèle néanmoins que son pays attend des assurances complémentaires du FMI sur les progrès accomplis par Madagascar dans la gestion des finances publiques et la gouvernance.

Un troisième « dialogue politique » Madagascar-UE s'est tenu à Tolagnaro, manifestant une impatience de part et d'autre. Le chef de l'Etat déplore le retard pris dans le déblocage des aides annoncées. L'UE, de son côté, insiste toujours sur les réformes à engager et les progrès à accomplir en matière de bonne gouvernance.

Le gouvernement annonce la signature d'un **mémoire d'entente avec Maurice pour le développement d'une Zone économique spéciale pilote sur le site d'Ehoala.** Le coût du projet est estimé à 250 millions de dollars et pourrait aboutir à la création de 6 000 emplois. Le secteur privé malgache fait part de son inquiétude à cette annonce et déplore avoir été placé devant le fait accompli. Certains élus redoutent que Madagascar renonce à sa souveraineté sur le territoire de 440 ha qui serait concédé aux Mauriciens.

Le gouvernement a renoncé à la mise en place de la redevance portuaire ACD (« Advanced cargo declaration »). Cette redevance, non inscrite dans la loi des finances 2016, instaurée par le ministre des transports à travers l'APMF (Agence portuaire maritime et fluviale) et la société ATMPS dirigée par un béninois à la réputation sulfureuse, a provoqué l'ire des opérateurs économiques. Selon certaines estimations, l'Etat comptait collecter 15 millions d'euros par an de ce dispositif. Une manière maladroite, estime *L'Express*, de renflouer ses caisses et de répondre aux exigences des bailleurs portant sur l'amélioration des recettes fiscales et douanières, alors qu'il est déjà incapable de faire rentrer impôts et taxes inscrits au budget.

17 milliards Ar ont été débloqués **pour le remboursement de la TVA payée par les sociétés assujetties**, notamment celles des zones franches. Les arriérés de remboursement devaient se résorber définitivement, assure le DG du Trésor. Ces retards de remboursement constituaient l'un des points de discorde entre l'Etat et le secteur privé depuis plusieurs années. Quelques 800 entreprises sont concernées, le plus grand créancier de l'Etat étant la compagnie minière Ambatovy, qui escompte le remboursement de 175 millions de dollars. La prise de «

mesures pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés et pour apurer les arriérés existants dans les plus brefs délais » était au nombre des recommandations du FMI.

Madagascar n'est pas encore complètement entré dans la mondialisation. D'après l'édition 2016 de l'indice de la mondialisation économique, sociale et politique publié par un institut suisse, Madagascar se trouve à la 37ème position dans le classement des pays africains et à la 149ème place à l'échelle mondiale.

La Société financière internationale (SFI), membre du groupe Banque mondiale, annonce qu'elle a conclu un partenariat avec le gouvernement pour le **développement de l'énergie solaire**, dans le cadre de l'initiative « *Scaling Solar* » qui vise la création d'un marché viable pour l'énergie solaire en Afrique. Madagascar est le troisième pays africain à intégrer l'initiative. Les annonces en vue d'accompagner l'électrification de Madagascar se multiplient. Outre les partenaires techniques et financiers habituels, de grandes multinationales se sont manifestés, notamment suite à la mission effectuée récemment en Europe par le premier ministre.

Air Madagascar à la peine face à la libéralisation du ciel malgache. Des compagnies extérieures annoncent l'ouverture de dessertes de Madagascar. Pour survivre, la compagnie opte pour le partage de codes. Une enveloppe de 75 milliards Ar doit être injectée par l'Etat dans son capital d'ici 2018. Afin de faire face à l'Open sky, 25 milliards ont déjà été débloqués en 2016, tout comme l'année précédente. La compagnie met tous ses espoirs dans la sortie de l'annexe B de l'UE avant le Sommet de la Francophonie.

La société d'Etat d'extraction minière Kraoma sur le point de déposer son bilan. La société n'arrive plus à payer le salaire de ses 500 ouvriers. Une somme de 800 000 dollars aurait été détournée. Des contacts seraient en cours avec des Coréens pour céder ses actifs.

La crise de la filière vanille écorne son image de marque. Madagascar reste le leader mondial malgré la concurrence internationale mais de lourdes menaces pèsent sur son devenir. Recrudescence des vols de gousses sur pied, violation des règles de production, de récolte et de conservation figurent parmi les causes qui poussent certains opérateurs à vouloir s'enrichir sans respecter les normes. Une nouvelle génération de Chinois récemment installés à Madagascar aurait pris les rênes de la filière et pousserait à privilégier les rendements au détriment de la qualité, selon un reportage diffusé par une chaîne de TV française.

Le patron du géant du textile mauricien **La Compagnie mauricienne de textile (CMT)** confirme la réouverture en juillet de son usine malgache, fermée durant la crise de 2009. Son redémarrage nécessite des investissements d'un montant de 10 millions de dollars. Elle permettra la création dans un premier temps de 2 500 emplois, 3 500 autres à terme.

Les importations de riz sont en baisse. La Grande île a importé 275 000 tonnes de riz en 2015, un chiffre en baisse de 82 000 tonnes par rapport à 2014. L'observatoire du riz se veut confiante : la fin de la période de soudure approche et de nouvelles importations ne seront sans doute pas nécessaires.